



/ONSSA/DCPV/DPV/SHIC

Rabat, le 13 JAN 2012

ATTESTATION

Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires atteste que le produit à usage agricole suivant :

Désignation - STIMUL	Composition (p/p)		
	100%	Extrait d'algues	

N'est pas soumis à la législation sur les pesticides actuellement en vigueur au Maroc.

Cette attestation est délivrée à la Société ALFACHIMIE pour servir et valoir ce que de droit. Les 16

> Le Directeur des Sérices Vétérinaire Chargé de la Ges on des Affaires de l'Office National de Securité Sanitaire des Produits Alimentaires Signé: Dr. Jaouad BERRADA

Mational de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires

المكتب الوطني للسلامة الصحية للمنتجات الغذائية